

Association

Epilepsie, sortir de l'Ombre

Un jour, c'était le 5 février 1999 à 16 heures, Thibaut nous a fait sa première crise d'épilepsie, à l'éveil en jouant. Il est tombé là, comme un panin désarticulé, du haut de ses deux ans, pour s'agiter à terre de façon tonique et il faut l'avouer, effrayante. C'était le début de notre calvaire...

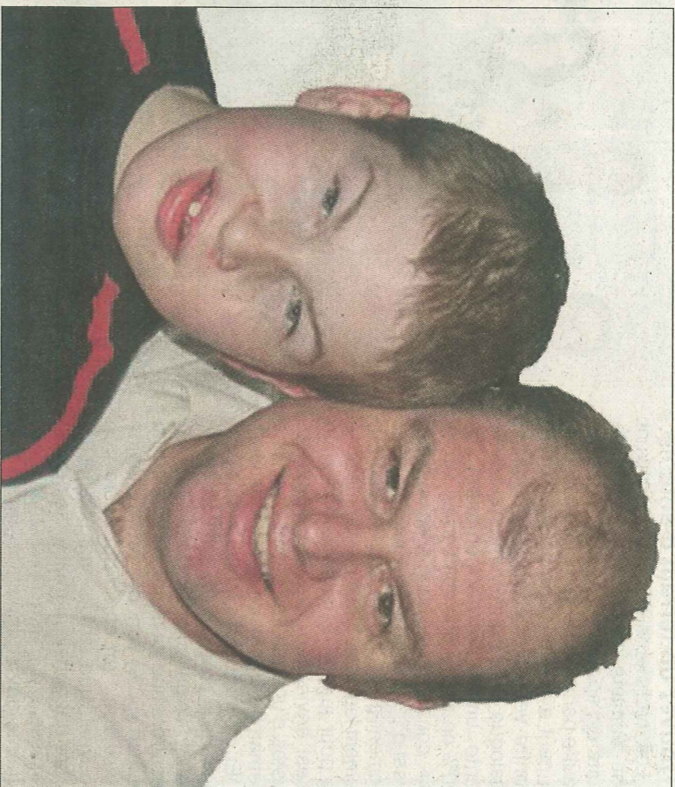
Depuis plus de dix ans, Giséle et Fabrice Godart sont confrontés à une réalité quotidienne, celle de la maladie de l'ainé de leurs quatre enfants. Thibaut est suivi à Lyon, dans l'un des services de l'Institut Des Epilepsies de l'Enfant et de l'adolescent (IDEE), pour essayer de minimiser la fréquence et la violence de ses crises d'épilepsies quotidiennes. « Nous sommes dans ces cas extrêmement complexes ou rien n'y fait, aucun traitement efficace, aucune piste à explorer... Juste se contenter du meilleur état possible... Il s'agit d'une épilepsie pharmaco-résistante, rebelle, généralisée, tonique ».

Thibaut se bat chaque jour, « il se bat pour parler, pour acquiescer tout ces gestes simples de la vie. Il se bat contre la maladie qui frappe sans prévenir, il se bat pour capter un regard des autres, pour qu'on le considère, pour qu'on le respecte ! Il se bat pour vivre ! ».

Ses parents ont décidé de ne « jamais baisser les bras, jamais laisser la maladie prendre le dessus » et de combattre auprès de lui « car il a besoin de nous mais nous aussi nous avons besoin de lui ».

Sortir de l'ombre

Il n'empêche que la vie est bien bouleversée du coup, il faut revoir son idéal de vie, imaginer les choses autrement. « Avec ma femme », explique Fabrice Godart, « nous souhaitons offrir à notre fils et à tous les enfants que l'épilepsie condamne à rester dans l'ombre de la vraie vie des moments récréatifs, ludiques, magiques, sensationnels. Nous voulons organiser des man-



Fabrice Godart et Thibaut

festations sportives et culturelles pour eux. Nous voulons sortir de l'ombre et crier combien il est bon de vivre. Nous voulons les voir heureux ».

C'est pour cela qu'ils ont créé, en 2003, l'association « Epilepsie Sortir de l'Ombre », avec l'objectif d'organiser des journées récréatives et ludiques, ainsi que des manifestations sportives au profit des enfants malades. « L'intégration des enfants épileptiques est essentielle pour prouver que toute personne, valide ou non, a les mêmes valeurs et droits, et qu'il ne doit y avoir aucune différence à faire en matière de sorties ou découvertes. Nous voulons changer les regards, les opinions, les a priori sur l'épilepsie. Nous mettons tout en œuvre pour pouvoir organiser et/ou financer ces activités car nous sommes convaincus que cela procure un certain épa-

nouissement à ces enfants, et que sortir de leur quotidien est très important pour eux et leurs familles. Les souffrances et les joies partagées avec les enfants lors de nos projets sont notre plus belle récompense ».

L'association « Epilepsie Sortir de l'Ombre » était présente à Moye ce dimanche 2 mai, où elle a participé à l'organisation et au déroulement de « La Moyère ». Avec un stand de présentation au chef-lieu, près de la salle des fêtes. Et avec les enfants épileptiques, sur un parcours aménagé spécialement pour eux. L'occasion, malgré le temps maussade, de dialoguer, de témoigner, d'accepter.

RC Epilepsie Sortir de l'Ombre, Fabrice Godart, Le Parmand, 74150 Moye. Site Internet : www.epilepsiesortirdelombre.fr

150^e anniversaire du rattachement à la France Les Savoyards dans le monde le fêtent aussi

L'Amicale "Les Allobroges" regroupant les Savoyards d'Auvergne a organisé une grande manifestation commémorant le 150^e anniversaire du rattachement à la France. Ce rassemblement eut lieu le samedi 24 avril, place de Jaude à Clermont-Ferrand, la plus célèbre, la plus grande et la plus animée des places de la ville.

Après l'ouverture par la Batterie Fantare de Courmon d'Avuergne, discours de la présidente Mme Louise Marie et aperçu historique des événements qui précéderont le rattachement par M. Maurice Ruel.

Suivait une allegorie folklorique : des Auvergnates et des Bretonnes accueillent des Savoyards en leur offrant des fleurs et le drapeau tricolore. L'assistance composée de Savoyards, de membres de l'UMAS et... de curieux se régala ensuite d'un concert de cors des Alpes interprété



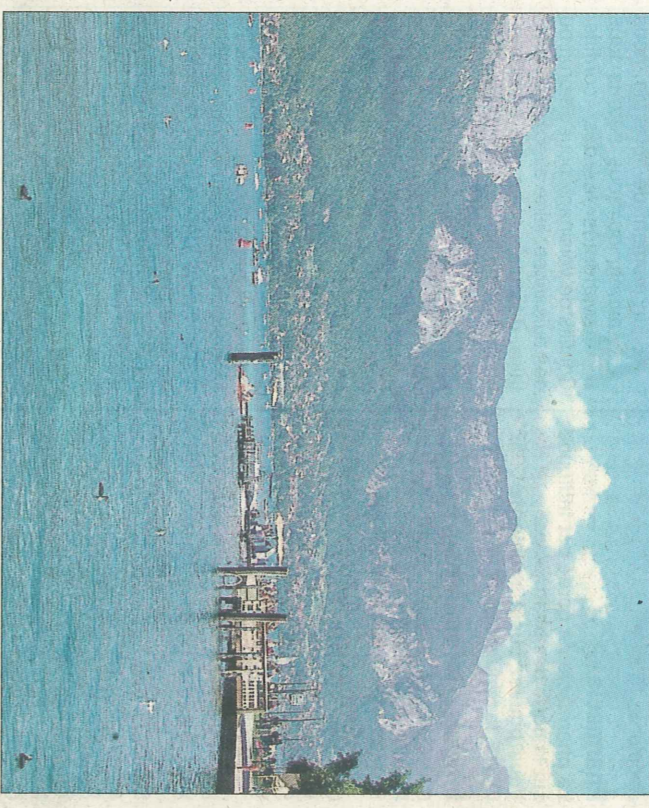
Les Savoyards d'Auvergne.

par le trio "Vox Alpina" du Grand Bornand.

En clôture, la batterie fantare joua le chant des Allobroges repris en chœur par toute l'assemblée, puis la Marsaillaise dont le couplet fut chanté en solo par une jeune savoyarde en

costume, et le refrain repris par toute la foule. Cette cérémonie fut suivie d'un vin d'honneur servi dans le salon d'apparat de l'hôtel de Ville, au son cors des Alpes en présence de représentants de la municipalité.

Loi littoral Lac d'Annecy en danger



Conservier les espaces naturels.

En 1985, l'Assemblée Nationale unanime a voté une « loi de protection du littoral » qui s'applique sur tout le territoire des communes riveraines du lac d'Annecy. Elle n'a pas empêché de continuer de construire, mais elle a limité certains abus grâce, en partie, à la veille juridique menée par les associations de défense de l'environnement.

Tout aurait pu continuer ainsi mais, en 2006, à l'initiative de Bernard Accoyer et Pierre Hérisson, un amendement est voté qui supprime le chevauchement des lois montagne et littoral dans les communes autour des lacs de plus de 1 000 hectares, au nombre de huit en France dont ceux d'Annecy, du Bourget et le Léman. Les maîtres des communes riveraines sont désormais libres d'appliquer l'une ou l'autre de ces deux lois. Or, la loi littoral est beaucoup plus contraignante que la loi montagne.

Certains élus, comme les initiateurs de cet amendement, lui reprochent de freiner le développement économique de leur ville. D'autres au contraire, comme Bernard Bosson alors maire d'Annecy, et des associations comme les Amis de la Terre craignent que cette modification ouvre la voie « au bétonnage des rives des grands lacs de France ».

Le 3 octobre 2008, la ville d'Annecy obtient l'annulation par le Conseil d'Etat du décret d'application de la Loi de 2005. « On pouvait espérer que MM. Accoyer et Hérisson auraient compris la leçon. Mais nous nous trompions », commentent les Amis de la Terre.

Fin 2009, M. Vial, sénateur de la Savoie, présente un nouvel amendement qui permet de contourner la décision du Conseil d'Etat. « Si cet amendement est adopté par l'Assemblée nationale, l'application de la Loi Littoral sur le lac d'Annecy sera à nouveau gravement menacée », disent les défenseurs de l'environnement. Parallèlement, la cartographie de l'application de la Loi Littoral sur le lac d'Annecy dans le cadre de la Directive

Territoriale des Alpes du Nord fait apparaître une restriction des espaces protégés et des coupures vertes entre les communes. « Il existe donc bien un plan d'ensemble conduit par certains parlementaires locaux qui poussent le cynisme jusqu'à faire voter cet amendement dans le cadre de la Loi « Grenelle 2 » dite « engagement national pour l'environnement » pour que les citoyens n'y voient que du feu ».

Lac d'Annecy Environnement, Les Amis de la terre et la FRAPNA, avec le soutien de nombreuses associations (ACCLAME-Lac du Bourget, Annecy Lac Pêche, ATTAC, Bien vivre à Veyrier, CFDT, Confédération paysanne, Cyclamen, Europe Ecologie, Pays de Faverges Environnement, Les Verts, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Modern, Mouvement Région Savoie, Nouveau Centre, Nouveau Parti Anticapitaliste, Pax Christi, Priorité, Parti Socialiste, Saint-Jorioz Environnement, La Terre en Héritage), ont décidé de mobiliser sur ce problème et d'interpeller les parlementaires pour qu'ils ne votent pas cet amendement. « Tout au contraire, il convient d'abroger la Loi de 2005 et de revenir à une application intégrale de la Loi Littoral telle qu'elle a été votée en 1985 ».

La manifestation organisée le dimanche 2 mai à Annecy « pour la préservation de notre bien commun, pour ralentir l'étallement urbain, et conserver nos espaces naturels » a rassemblé les défenseurs de la Loi littoral, venus de tous les horizons politiques, y compris des élus de la majorité parlementaire.

Parmi les participants, Bernard Bosson, ancien maire d'Annecy, a lancé un appel vibrant.

Ce rassemblement a permis de recueillir près de 1 400 signatures pour ce qui est désormais « l'appel de la Salle pierre Lamy ». Une pétition qui sera remise au Commissaire enquêteur (enquête publique sur la DTA Alpes du Nord) lors de sa permanence en Mairie d'Annecy le 11 mai prochain. **RC**

BRICO MARCHÉ

Pouvoir tout faire Moins cher

Av. Franklin Roosevelt RUMILLY

- 7 € 90 **Naturex** Fertilisant Anti-Limaces
- 9 € 90 **Naturex** Fertilisant Préventif Oromonivore
- 9 € 90 **Terreau aqua control** Réduit la fréquence des arrosages de 50 %
- 7 € 90 **Terreau GÉRANIUMS** 2+1 GRATUIT

Opération sur produits de traitement biologique

Antillimaces Appât granulé prêt à l'emploi d'origine minérale

Dés herbant bio

Terreau aqua control Réduit la fréquence des arrosages de 50 %

Terreau géraniums et plantes fleuries

Vendredi 7 et 14 - Samedi 8 et 15 MAI
VENTE MASSIVE DE GÉRANIUMS
PRODUCTION LOCALE - SUR LE PARKING
Barquette de 10 godets de 8 cm : 5 € 65